

RONALD INGLEHART
ET JACQUES-RENÉ RABIER

*Les abstentions à la première élection
du Parlement européen :*
*Aptitudes individuelles à participer
et mobilisation cognitive de l'électorat*

En juin 1979, 111 millions de citoyens des neuf pays que comptait alors la Communauté européenne sont allés voter pour désigner leurs représentants au Parlement européen.

Bien que l'adhésion du public à l'idée, puis au projet, d'élire cette assemblée au suffrage universel direct fût manifestement majoritaire dans tous les pays, ainsi que les sondages régulièrement faits tous les six mois, depuis 1973, l'élection n'a suscité — c'est le moins que l'on puisse dire — aucun enthousiasme (1). En moyenne, dans la Communauté considérée comme un ensemble, 62 % des électeurs inscrits ont pris part au vote, la participation allant d'un minimum de 33 % au Royaume-Uni à un maximum de 91 % en Belgique (pays où il est obligatoire d'aller voter...).

Pour ceux qui étaient familiarisés avec les résultats des sondages faits au cours des mois précédant l'élection, la faiblesse de cette participation ne fut pas une surprise. En effet, dans ces sondages, la proportion des réponses « ira voter certainement » préfigure d'assez près, pour la plupart des pays, les résultats effectifs.

Nous nous proposons d'étudier les variables qui nous paraissent

(1) Voir *Euro-Baromètre*, n° 10, janvier 1979, pp. 35-39. La Commission européenne fait faire depuis 1973, au printemps et à l'automne de chaque année, un sondage sur échantillons représentatifs de la population de chacun des neuf pays de la Communauté. Les résultats de ces recherches sont publiés sous le nom d'*Euro-Baromètre*. Les données correspondantes sont — sans restriction — accessibles aux chercheurs qui en font la demande.

avoir été déterminantes dans la propension à participer ou à ne pas participer au vote dans cette élection : la mobilisation des citoyens, d'une part, et leur attitude à l'égard de l'intégration de l'Europe, d'autre part. En effet, l'intention d'aller voter ou de s'abstenir n'était que faiblement corrélée avec les variables qui sont généralement considérées comme des indicateurs de la « classe sociale » (revenu, profession, instruction). Au contraire, un point massif nous paraît avoir été la sous-information ou la mal-information des citoyens quant à l'événement même qui allait se produire.

TABLEAU I

*Electeurs se disant décidés à aller voter « certainement »
pour l'élection du Parlement européen (en %) (1)*

	DK	D	F	IRL	I	NL	UK
<i>Disent qu'ils iront voter certainement</i>							
Avril-mai 1977	44	28	52	55	67	61	48
Oct.-nov. 1977	55	35	61	57	67	64	49
Mai-juin 1978	50	35	62	53	67	70	46
Oct.-nov. 1978	53	31	65	60	69	66	46
Avril 1979	52	34 (2)	65	56	85	60	32
Participation effective	47,8	65,7	60,7	63,6	85,9	57,8	33,0

(1) *Source* : les sondages dits *Euro-Baromètre*. Echantillons nationaux représentatifs de la population âgée de 15 ans et au-delà, filtrés pour ne retenir que les personnes en âge de voter, c'est-à-dire âgées de 18 ans et au-delà. Non compris Belgique et Luxembourg où la participation au vote est obligatoire.

(2) Si l'on ajoute le pourcentage des réponses « ira voter probablement », le total est $34 + 36 = 70\%$.

MOBILISATION COGNITIVE ET MOBILISATION POLITIQUE

A un degré tout à fait surprenant, les publics de certains des pays concernés n'étaient pas informés de l'élection européenne. Le cas extrême est celui de la Grande-Bretagne où, six semaines avant l'élection, seulement 55 % des électeurs disaient avoir récemment lu ou entendu quelque chose au sujet du Parlement européen. Parmi ceux-là, moins de la moitié (c'est-à-dire 25 % de l'échantillon total) étaient capables de mentionner spontanément « l'élection du Parlement européen » en réponse à une question sur ce qu'ils avaient lu

ou entendu. Une semaine avant l'élection, le public britannique était un peu mieux informé : ce n'était plus 25 % mais 42 % qui étaient capables de mentionner l'élection européenne (2). On ne saurait être surpris, dans ces conditions, de ce que seulement 33 % des électeurs britanniques aient pris la peine d'aller voter : ce pourcentage correspond à huit sur dix de ceux qui, une semaine avant l'événement, savaient qu'il allait se produire. Le public italien, au contraire, était beaucoup mieux informé. Six semaines avant l'élection, la grande majorité de ce public avait lu ou entendu quelque chose au sujet du Parlement européen, et 60 % pouvaient préciser spontanément qu'il s'agissait de l'élection. Au moment même de l'élection, l'information du public italien était encore plus élevée, et 86 % de l'électorat a été voter.

En bref, notre hypothèse est que la connaissance qu'avait le public de la survenance de l'élection a eu une influence majeure sur l'intention d'aller voter ou non. Nous nous proposons d'étudier ce facteur dans deux perspectives :

- 1) la prédisposition intérieure à se préoccuper de politique. Nous faisons ici référence à cette caractéristique individuelle mesurable qu'est le degré de « mobilisation cognitive », c'est-à-dire la possession d'aptitudes, dans l'ordre de la connaissance, qui facilite l'acquisition et le traitement d'informations relatives à des objets politiques relativement éloignés ou abstraits (3) ;
- 2) des facteurs extérieurs à l'individu, tels que partis politiques ou campagnes électorales, qui peuvent informer et motiver un individu, quels que soient son niveau d'instruction ou ses aptitudes, à agir politiquement. Nous désignons ce facteur par les mots de « mobilisation politique ».

Les deux facteurs sont importants. D'un côté, la possession d'aptitudes ayant trait à des objets politiques relativement abstraits ou éloignés augmente la probabilité d'avoir un horizon politique élargi, voire universel (ou tendant vers l'universalité), plutôt que limité à son village. Ainsi, les citoyens qui ont un niveau élevé d'information politique et de connaissance des événements sont relativement plus enclins à s'identifier eux-mêmes avec l'Europe considérée comme un ensemble plutôt qu'avec la province ou la

(2) Selon les résultats d'un sondage fait par l'Institut Gallup britannique entre le 30 mai et le 3 juin 1979.

(3) Pour une plus ample discussion de la « cognitive mobilization », voir Ronald INGLEHART, *The Silent Revolution : Changing Values and Political Skills Among Western Publics* (Princeton, Princeton University Press, 1979), chap. 11 et 12.

nation où ils vivent (4). Toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui ont cette capacité de regard élargi ont tendance à être plus favorables à l'intégration de l'Europe. En même temps, ceux qui ont des aptitudes pour traiter des objets politiques abstraits ou éloignés sont relativement plus enclins à participer à la vie politique (5).

Ainsi, la « mobilisation politique » est un complément décisif de la « mobilisation cognitive ». Une prédisposition intérieure à participer ne produit pas, par elle-même, une « action politique ». Il est aussi nécessaire que l'environnement social fournisse l'information et la stimulation pour agir. Un réseau organisationnel suffisamment fort peut, en réduisant ou en multipliant l'impact des différences entre individus, mobiliser même les citoyens qui normalement seraient les moins engagés. Pour l'élection européenne, l'efficacité de la campagne électorale a été très différente d'un pays à l'autre. Cela explique dans une très grande mesure les différences observées dans les taux de participation au vote.

Pour mieux comprendre ce qui s'est passé, nous allons examiner l'impact de la mobilisation cognitive et de la mobilisation politique, en utilisant les données de l'*Euro-Baromètre* L. 11.

Notre indicateur de mobilisation cognitive est construit à partir des réponses à deux questions qui sont introduites, depuis l'automne 1975, dans tous les sondages faits pour le compte de la Commission européenne. Ces questions portent respectivement sur la fréquence des discussions politiques et sur la propension à s'efforcer de convaincre son entourage.

Or, les individus qui se classent à un niveau plus élevé sur cet indice de mobilisation cognitive ont généralement un horizon élargi à la dimension européenne (ou mondiale), tandis que les autres individus ont un champ de vision relativement plus limité. Par exemple, il y a une corrélation positive entre la mobilisation cognitive et l'attitude « communautaire » plutôt que « nationaliste » attendue d'un membre du Parlement européen, ou encore entre la mobilisation cognitive et l'appréciation portée sur l'appartenance de son pays à la Communauté européenne.

Ainsi qu'on l'aura remarqué, l'appréciation négative est peu affectée par le niveau de mobilisation cognitive du répondant ; l'appréciation positive l'est plus fortement ; mais surtout le jugement dubitatif « ni bon ni mauvais » est deux fois plus fréquent parmi les

(4) Voir INGLEHART, *op. cit.*, chap. 12.

(5) Voir Samuel H. BARNES, Max KAASE et al., *Political Action : Mass Participation in Five Nations* (Beverly Hills, Sage, 1979), chap. 9 et 10.

individus qui ont un bas niveau de mobilisation cognitive que parmi ceux qui ont un niveau élevé.

Nous venons de voir que la mobilisation cognitive prédispose à une attitude plus ouverte à l'égard de l'Europe ou de la Communauté européenne. Reste à montrer que les individus ayant un niveau élevé de mobilisation cognitive furent plus disposés à aller voter pour l'élection européenne, et à expliquer pourquoi.

TABLEAU 2

*Jugement porté sur l'appartenance de son pays
à la communauté européenne
selon le niveau de mobilisation cognitive
(Ensemble des échantillons
des neuf pays de la Communauté européenne
pondérés selon l'effectif de la population)
(en %)*

Niveau de mobilisation cognitive du répondant	L'appartenance à la Communauté est :			N
	une bonne chose	une chose ni bonne ni mauvaise	une mauvaise chose	
Bas	54	30	16	1690
Moyen bas	62	25	13	2536
Moyen élevé	70	20	10	2558
Elevé	69	15	16	996

Notre analyse de la participation électorale est fondée sur l'intention d'aller voter telle qu'elle est connue par les réponses à l'item suivant, recueillies en avril 1979 :

« L'élection du Parlement européen aura lieu le 10 juin prochain. Vous-mêmes, pensez-vous que vous irez voter — certainement ou probablement — ou que vous n'irez pas voter — probablement ou certainement pas ? »

Ainsi que nous l'avons vu plus haut (tableau 1), le pourcentage des réponses « ira voter certainement » correspond à peu de chose près, dans presque tous les pays, à la participation effective. Bien sûr, on ne peut être certain que tous ceux qui ont dit qu'ils iraient voter « certainement » (ou « probablement » en Allemagne) ont effectivement été voter ; mais il semble extrêmement probable

qu'ils étaient plus enclins à le faire que ceux qui disaient qu'ils n'iraient pas voter.

Or, si nous examinons la relation entre la mobilisation cognitive et la participation électorale ainsi estimée, nous constatons que, dans l'ensemble des sept pays pour lesquels nous avons les données, les individus qui avaient un niveau élevé de mobilisation cognitive ont été fortement plus enclins que les autres répondants à aller voter.

TABLEAU 3

*Participation prévue pour l'élection européenne
selon le niveau de mobilisation cognitive ⁽¹⁾*

Niveau de mobilisation cognitive du répondant	Pourcentage des électeurs considérés comme « votants »	N
Bas	52	1 616
Moyen bas	61	2 315
Moyen élevé	66	2 341
Elevé	74	896

⁽¹⁾ Moyenne des pays de la Communauté à l'exception de la Belgique et du Luxembourg (où la question sur l'intention de vote n'avait pas été posée).

Comme nous l'avons suggéré plus haut, la mobilisation cognitive n'explique pas tout : elle constitue une prédisposition individuelle à la participation. Cette prédisposition peut être soutenue ou inhibée par l'action des partis politiques et des grands moyens d'information collective.

Essayons donc maintenant d'évaluer l'impact de la mobilisation politique. Nous n'avons pas de mesure du quantum d'efforts dépensés au cours de la campagne pour l'élection européenne. Mais nous avons toutefois diverses mesures du degré auquel les divers électorats ont perçu la campagne de sensibilisation engagée par les institutions de la Communauté, et les résultats varient fortement de pays à pays.

Il a été demandé à toutes les personnes interrogées :

« Avez-vous récemment lu dans les journaux ou entendu à la radio ou à la télévision quelque chose au sujet du Parlement européen ? »

Et à toutes celles qui répondaient affirmativement, l'enquêteur demandait :

« Pouvez-vous vous rappeler de quoi il s'agissait ? »

Le tableau 4 montre les pourcentages de ceux qui avaient lu ou entendu quelque chose et qui étaient capables d'indiquer spontanément qu'il s'agissait de l'élection du Parlement européen.

Le même tableau montre aussi les pourcentages des réponses positives à une autre question (posée une dizaine de minutes plus tard, au cours de l'interview) :

« Avez-vous remarqué au cours des derniers mois une campagne publicitaire à propos des élections européennes ? »

Sur ces deux indicateurs de connaissance, le public italien se situe au sommet ou tout près du sommet, et sur les deux mêmes indicateurs le public britannique est au-dessous de celui de tous les autres pays, avec un écart considérable.

TABLEAU 4
*Connaissance de l'élection européenne
parmi les publics des pays de la Communauté (avril 1979)*

	Pourcentage capable de mentionner spontanément l'élection européenne	Pourcentage disant avoir remarqué la campagne de publicité sur l'élection européenne
Italia	60	72
Luxembourg	57	63
Nederland	53	75
Danmark	51	57
Ireland	48	70
Belgique	47	44
Deutschland	46	50
France	38	47
United Kingdom	25	29
Communauté européenne ⁽¹⁾	43	51

⁽¹⁾ Pourcentage pondéré selon l'effectif de la population.

Les interviews relatives à ces sondages avaient été faites environ six semaines avant l'élection. Il semble hautement probable que la connaissance qu'avait le public de l'événement a augmenté au cours

des semaines suivantes, qui précédaient l'élection. Dans le cas de la Grande-Bretagne, nous savons qu'il en fut ainsi, mais seulement dans une mesure limitée. Durant la semaine précédant l'élection, seulement 42 % du public britannique pouvaient spontanément faire mention de l'élection européenne, et seulement 48 % disaient avoir remarqué la campagne de publicité. La connaissance des électeurs britanniques restait au-dessous des niveaux qui avaient été atteints dans les autres pays de la Communauté européenne six semaines plus tôt ! On pouvait s'attendre à ce que le niveau d'information incroyablement bas du public britannique limitât la participation électorale dans ce pays. Cette prévision était bien fondée.

TABLEAU 5

*Participation prévue pour l'élection européenne
selon la connaissance de l'événement
et la perception de la campagne de publicité
(en %)*

	DK	D	F	IRL	I	NL	UK	CE ⁽¹⁾
Sont capables de mentionner l'élection et ont remarqué la campagne (33 %)	66	89	73	62	89	69	47	80
Sont capables de mentionner l'élection mais n'ont pas remarqué la campagne (11 %)	51	82	66	63	83	68	40	66
Ont lu ou entendu quelque chose au sujet du Parlement européen mais ne peuvent citer l'élection (22 %)	48	68	69	59	89	64	38	63
N'ont rien lu ni entendu au sujet du Parlement européen (33 %)	27	51	45	44	70	46	21	44

⁽¹⁾ Résultats combinés pour les sept pays, avec pondération selon l'effectif de la population. Les chiffres entre parenthèses montrent le pourcentage pondéré correspondant à chaque catégorie pour l'ensemble des sept pays.

Ceux qui étaient le moins informés de l'élection et de la campagne avaient des niveaux d'intention de vote beaucoup plus bas que ceux qui étaient bien informés à ce sujet. Le tableau 5 montre les taux de participation prévus dans les sept pays pour lesquels nous avons des données. La structure est analogue dans tous les pays.

Mobilisation cognitive et mobilisation politique ne nous disent toutefois pas le dernier mot de l'histoire. Il y a un certain degré de vérité dans l'interprétation de ceux qui ont considéré l'élection comme un référendum pour ou contre la Communauté européenne. Mais ceux qui étaient les plus favorables à l'intégration de l'Europe furent plus enclins à aller voter que les adversaires.

En partie cela peut s'expliquer par le fait que les individus ayant un niveau élevé de mobilisation cognitive sont relativement pro-européens et relativement actifs en politique. Mais cela va plus loin. En effet, les pro-européens sont relativement enclins à aller voter même quand nous contrôlons leurs réponses selon le niveau de mobilisation cognitive.

Le phénomène étudié a deux composantes qu'il convient de distinguer : des différences entre pays et des différences entre individus. Ainsi, quatre facteurs liés entre eux ont une relation particulièrement forte avec la participation au vote pour l'élection européenne :

I. *La connaissance du fait qu'il allait y avoir une élection*

- A. *Niveau individuel* : ceux qui avaient un haut niveau de mobilisation cognitive étaient les plus disposés à aller voter.
- B. *Niveau national* : la participation a été la plus forte dans les pays où une campagne d'information relativement intense a été menée.

II. *Le jugement porté sur la Communauté européenne*

- A. *Niveau individuel* : les citoyens relativement favorables à l'Europe étaient les plus enclins à aller voter.
- B. *Niveau national* : les publics des six pays membres de la Communauté depuis l'origine étaient les plus favorablement orientés envers les institutions européennes et par conséquent les plus disposés à aller voter.

Ces facteurs sont intercorrélés. La mobilisation cognitive prédispose à être favorable à l'Europe et à participer à une campagne électorale. Réciproquement, les publics des six pays membres de la Communauté depuis l'origine sont relativement pro-européens. C'est

peut-être en partie pour cette raison que des campagnes électorales relativement efficaces ont été conduites dans ces pays.

Portons maintenant notre attention sur la seconde série de facteurs qui sont intervenus : le jugement porté sur la Communauté européenne.

ATTITUDE FAVORABLE A L'ÉGARD DE L'INTÉGRATION DE L'EUROPE
ET PARTICIPATION ÉLECTORALE

Une chose frappante, pour qui observe ou compare les taux de participation effective dans chacun des neuf pays de la Communauté, est que la participation a eu tendance à être plus forte dans les six pays qui sont membres de la Communauté depuis l'origine que dans les trois nouveaux. La différence est du simple au double. Est-ce pure coïncidence ? Apparemment non, et une forte différence subsiste même si l'on tient compte du fait que la participation était obligatoire ou sanctionnée en Belgique et au Luxembourg. Cette différence paraît refléter le fait que le développement d'un consensus pro-européen nécessite une période relativement longue d'expériences positives partagées.

TABLEAU 6

*Evaluation en termes utilitaires
de l'appartenance de son pays à la Communauté
selon le pays*

(Les pays sont classés selon le rapport
des jugements positifs aux jugements négatifs)
(en %)

	L'appartenance du pays du répondant à la Communauté européenne est :	
	une bonne chose	une mauvaise chose
Nederland	84	2
Italia	78	2
Belgique	65	2
Luxembourg	83	3
Deutschland	66	5
France	56	8
Ireland	54	14
Danmark	37	25
United Kingdom	33	34

Le contraste entre les attitudes des anciens et des nouveaux membres apparaît dans les réponses à une série de questions, notamment à la question — déjà citée — sur l'appréciation portée sur l'appartenance de son pays à la Communauté européenne.

Ces comparaisons faites au niveau national confirment l'hypothèse suivant laquelle la participation électorale a été plus forte dans les six pays fondateurs de la Communauté parce que leurs publics avaient développé une vision des choses relativement favorable à l'Europe.

Mais le problème de l'influence des variables d'environnement est bien connu. Est-il aussi vrai que, à l'intérieur de chaque pays, les individus qui avaient des attitudes pro-européennes furent relativement enclins à aller voter ? La réponse est incontestablement positive.

Le tableau 7 montre la relation existant entre notre indicateur de soutien utilitaire et la participation au vote dans les sept pays pour lesquels nous disposons de données, ainsi que pour les sept pris ensemble après pondération en fonction de l'importance des populations respectives. Pour la Communauté considérée comme un tout (ou plus précisément pour les 96 % de la population représentée dans ce tableau), ceux qui portaient un jugement favorable sur l'appartenance de leur pays à la Communauté furent deux fois plus enclins à aller voter que ceux dont le jugement était défavorable. Mais il y a des différences importantes d'un pays à l'autre.

TABLEAU 7

*Participation présumée au vote
selon le jugement porté sur l'appartenance de son pays
à la Communauté européenne*

(Pourcentages des électeurs considérés comme « votants »)

	DK	D	F	IRL	I	NL	UK	CE (1)
Le répondant estime que l'appartenance à la Communauté est :								
une bonne chose	65	83	69	66	89	66	48	76
une mauvaise chose	53	43	59	49	85	50	24	36

(1) Pondéré selon la population, Belgique et Luxembourg exclus.

En Italie, d'un côté, il y a très peu de différence entre les taux de participation de ceux qui portaient des jugements favorables ou défavorables, et cela en raison de l'excellente participation générale : toutes les nuances d'opinion sont représentées dans une élection où presque tout le monde a été voter.

En Belgique et au Luxembourg, la participation est obligatoire ; les résultats ressembleraient probablement à ceux de l'Italie.

Au Danemark, d'un autre côté, la différence de participation entre « pro-Européens » et « anti-Européens » fut relativement faible, du fait qu'un mouvement anti-européen bien organisé présentait une claire alternative, en faisant campagne contre l'appartenance du pays au Marché commun et en mobilisant une fraction appréciable du public. Ce mouvement anti-européen emporta plusieurs sièges au Parlement européen aux dépens des Sociaux-Démocrates qui n'avaient pas pris une position claire. Mais le résultat final fut semblable à celui du référendum de 1972 : les candidats hostiles au Marché commun obtinrent seulement un tiers des sièges danois au Parlement européen : en partie parce que les anti-Européens furent quelque peu moins disposés à aller voter, mais plus fondamentalement parce que les attitudes favorables à l'appartenance à la Communauté l'emportent sur les attitudes défavorables dans la population danoise.

La situation en France est un peu plus complexe. Quatre grands partis se déclarent « pour » l'unification de l'Europe, ce qui semble une stratégie rationnelle compte tenu du très large soutien que l'appartenance à la Communauté trouve dans la population française ; néanmoins il y a des différences perceptibles entre, d'une part, les socialistes et les giscardiens — qui ont pris une position favorable à l'égard des institutions européennes — et, d'autre part, les gaullistes et les communistes, dont la campagne consistait largement en des mises en garde contre les dangers d'un accroissement des pouvoirs d'un Parlement européen qui risquait d'être dominé par les Allemands. Les résultats allèrent dans des sens divers. A gauche, les communistes conservèrent leurs troupes et obtinrent même quelques gains par rapport aux socialistes ; connaissant la solidité exceptionnelle du réseau d'organisations dont dispose le Parti communiste français et la discipline de son électorat, ce résultat n'est pas surprenant, même pour une élection caractérisée par un niveau de participation relativement bas. Au centre et à droite, l'élection a été désastreuse pour les gaullistes, dont le pourcentage de voix a chuté de 22,6 % aux élections nationales de 1978 à 16,2 % pour l'élection européenne. Réciproquement, ce fut une grande victoire pour les

giscardiens, qui sont devenus le plus fort parti de France, alors qu'ils étaient au troisième rang en 1978.

Ironiquement, c'est en Grande-Bretagne, pays où le jugement porté sur les avantages de l'appartenance à la Communauté était le moins positif, que les résultats furent plus unilatéraux que partout ailleurs. Profondément divisé sur les affaires européennes, le Labour Party ne fit pratiquement pas de campagne électorale, laissant le champ libre aux Conservateurs, qui sont relativement pro-européens. La différence entre les taux de participation des pro-Européens et des anti-Européens fut beaucoup plus grande que dans les autres pays, ce qui contribua à ce résultat que les Conservateurs emportèrent 60 sièges et les Travaillistes 17 (6).

Dans l'ensemble, les individus qui portaient un jugement positif sur la Communauté européenne furent beaucoup plus disposés à aller voter que ceux qui étaient d'avis contraire. Cela ne signifie pas que les abstentionnistes doivent nécessairement être considérés comme anti-européens. Ainsi que le montre le tableau 8 dans les sept pays pour lesquels nous avons des données, les citoyens qui sont présumés avoir voté étaient de loin plus nombreux parmi les individus qui avaient une attitude favorable à l'Europe que parmi les autres. Mais, même parmi ceux que nous avons identifiés comme non-votants, les jugements favorables à l'égard de l'appartenance

TABLEAU 8

*Jugement porté sur l'appartenance à la Communauté européenne
parmi les « votants » et les « non-votants » (1)*

	Votants	Non-votants
Le répondant estime que l'appartenance à la Communauté est :		
une bonne chose	72 % (2 909)	38 % (869)
ni bonne, ni mauvaise ou sans réponse	21 % (481)	41 % (918)
une mauvaise chose	7 % (336)	21 % (548)
	100 %	100 %

(1) Construit d'après les résultats combinés des sept pays pour lesquels les données sont disponibles, avec pondération selon la population.

(6) Non compris l'Irlande du Nord.

à la Communauté étaient presque deux fois plus nombreux que les jugements défavorables.

La catégorie la plus nombreuse parmi les abstentionnistes présumés est toutefois formée par les individus qui n'avaient pas de conviction clairement exprimée sur le caractère « bon » ou « mauvais » du fait d'appartenir à la Communauté, ou qui ne répondaient pas à la question. Dans une large mesure, les abstentionnistes semblent avoir été relativement sous-informés. Même en Grande-Bretagne, où le jugement positif sur les avantages était le moins répandu, l'abstention à l'élection européenne ne peut pas être rendue équivalente à l'opposition envers la Communauté. Parmi les non-votants britanniques, 39 % estiment que l'appartenance à la Communauté est « une mauvaise chose » ; une proportion presque égale (36 %) estime que ce n'est ni bon ni mauvais ou n'exprime pas d'opinion ; et 25 % répondent que c'est « une bonne chose ».

En un certain sens, l'élection européenne a été un référendum sur l'intégration de l'Europe, bien que, dans plusieurs pays, ce référendum n'ait reçu qu'une publicité vraiment faible et que, dans d'autres pays, aucune alternative explicite n'ait été présentée aux électeurs. Mais, dans ceux des pays-membres où il y avait des alternatives relativement claires, les partis pro-européens ont gagné.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Si, comme nous pensons l'avoir démontré, trois variables principales ont déterminé le taux de participation électorale lors de la première élection du Parlement européen, on peut escompter que les mêmes variables détermineront le taux de participation en 1984, lors de la deuxième élection.

La mobilisation cognitive, au sens ici retenu de prédisposition des individus à se préoccuper de politique, ne peut guère s'accroître qu'à long terme, du fait du développement de l'instruction et de l'éducation. De toute évidence, c'est une variable à évolution lente.

La mobilisation politique, c'est-à-dire l'action des partis et des médias en vue de donner de la saillance à un événement et de susciter un engagement à son sujet, dépendra de la perception de l'enjeu. Les questions qui se poseront en 1984 seront, semble-t-il, les suivantes :

- Quel a été le rôle du Parlement et de ses membres pris individuellement, ou — en termes plus simples — « à quoi tout cela a-t-il servi » ?

- Quels intérêts, aspirations, symboles, valeurs sont en jeu dans cette élection, et en quoi la participation individuelle du citoyen a-t-elle quelque poids pour influencer le cours des choses ?
- Enfin et surtout, quelle a été et quelle pourrait être la capacité de réponse de la Communauté européenne et de ses institutions, notamment du Parlement, aux problèmes et aux défis, tels qu'ils sont perçus par les citoyens et les forces politiques organisées ?

Différentes recherches et quelques tentatives d'action ont montré qu'une majorité des membres du Parlement européen, transcendant les origines nationales et les étiquettes politiques, partagent ces préoccupations, mais rien ne permet encore de conclure que des options plus nettement définies qu'en 1979 seront proposées à l'électeur de 1984.

Si cette perspective venait à être confirmée, il ne faudrait pas être surpris si les taux de participation à l'élection de 1984 étaient encore inférieurs à ceux de 1979.